

## Déclaration liminaire Fep-CFDT CCM 14 novembre 2019

Monsieur le Directeur Général  
Mesdames et messieurs les membres du CCM,

Plusieurs sujets marquent cette rentrée. Les effectifs dans l'enseignement agricole privé, bien évidemment les mesures en faveur des agents de catégorie 3 et plus globalement la place, le rôle de l'agriculture, des agriculteurs en France.

Depuis la rentrée, le ministre a communiqué à plusieurs reprises sur l'évolution favorable des effectifs dans l'enseignement agricole. Nous avons bien noté la progression, qui reste néanmoins timide. Toutefois, nous voulons souligner que la courbe descendante ne s'est pas inversée pour l'enseignement agricole privé à temps plein. Des établissements seront très certainement fermés à la rentrée prochaine. Il est nécessaire d'anticiper ces évolutions pour que le maintien dans l'emploi des personnels concernés soit assuré le plus tôt possible.

Autre priorité pour la Fep-CFDT : les mesures en faveur des agents de catégorie 3. En juillet, le ministre s'est engagé à porter en interministériel un plan de qualification pour 1400 agents sur 3 ans et un plan de revalorisation salariale. Lors de la réunion tripartite du 9 octobre, vous avez confirmé ce que nous avons lu dans la présentation du PLF : aucune ligne budgétaire pour ces mesures. Comme nous l'avons lu dans la lettre de la DGER, nous savons que vous avez porté cette demande en particulier auprès de Mme Osson dont l'amendement a d'ailleurs été adopté en commission parlementaire.

Hélas cet amendement a ensuite été retiré à la demande du ministre de l'Education nationale. Pourquoi s'est-il senti autorisé à agir ainsi ? Qu'est ce qui a lui a permis d'affirmer que la mise en œuvre de ces mesures n'était pas réaliste ? La Fep-CFDT s'interroge, vous le comprendrez. En tout état de cause, si ces deux mesures supposent des travaux, nous demandons à ce qu'ils soient engagés dès maintenant. Le ministère de l'agriculture prend-il l'engagement de la mise en œuvre de ces mesures pour 2021 ?

Plus généralement, à l'heure où les grands médias titrent sur l'agriculture, il nous semble indispensable que l'enseignement agricole participe à la construction d'un dialogue entre le monde agricole et le reste de la société. Ceci suppose que les enseignants soient reconnus dans leur travail, confortés dans leurs missions mais aussi formés pour répondre à ces nouveaux enjeux. C'est pourquoi la Fep-CFDT, une fois de plus, déplore le retard pris pour la mise en œuvre des engagements du ministre en faveur des agents de catégorie 3.

Pour finir, Il est urgent d'envisager une réflexion de fond pour l'enseignement agricole notamment privé, afin qu'il réponde aux objectifs ambitieux affichés, dans le respect des enseignants qui le servent. Et à ce titre la Fep-CFDT fera des propositions.